

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 22 (1975)
Heft: 10

Artikel: Constructions
Autor: Hennard, Benjamin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfant, en te rendant à la cave, ton bras a heurté le levier métallique d'une grosse porte massive qui reste toujours ouverte et encombre le passage qui conduit à la cave. De même, tu as dû lever les pieds pour passer un seuil de dix centimètres environ.

Passée la douleur qui t'a arraché un cri, tu t'es demandé pourquoi cette grosse porte gênante, qui semble n'être jamais utilisée, est si lourde que tu ne peux, avec deux camarades, que très difficilement la fermer.

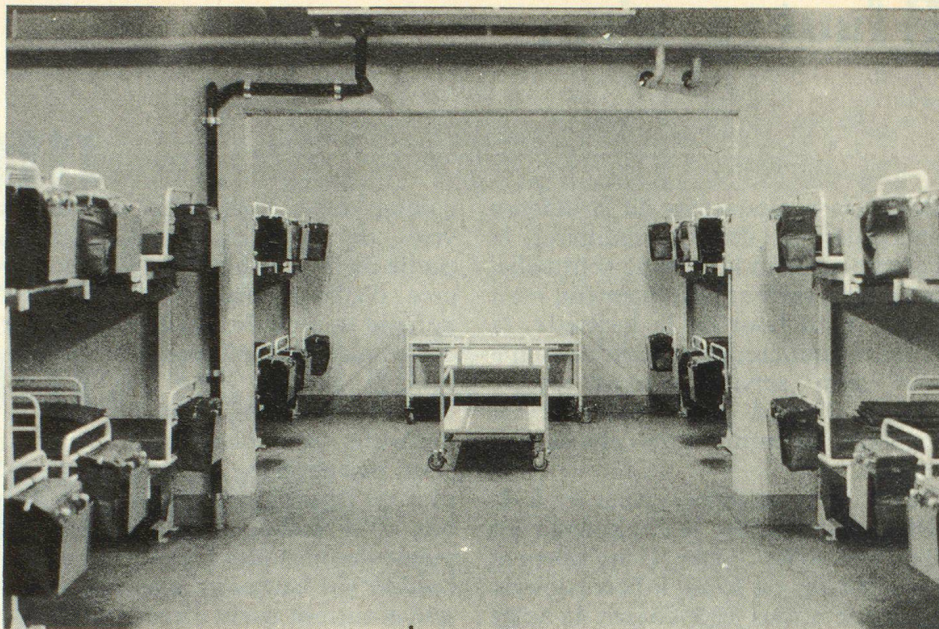
Alors, donnant à ton père la bouteille de bière qu'il t'avait envoyé chercher, tu lui a posé la question. Ton père t'a répondu, très brièvement, que les caves étaient aménagées à l'intérieur d'un abri de protection civile, que la porte en question en était l'accès et la fermeture. Absorbé par la lecture de son journal, il ne t'en a pas dit davantage.

Il nous appartient aujourd'hui de te donner une meilleure information au sujet des constructions de protection civile.

Durant la dernière guerre mondiale, de très nombreux civils sont morts ensevelis sous les décombres des immeubles détruits par les bombardements. D'autres, par contre, ont survécu grâce aux abris aménagés dans les sous-sols des bâtiments, abris qui ont supporté la surcharge des décombres et préservé ainsi les personnes qui s'y étaient réfugiées.

Conscients des expériences faites dans les pays ayant souffert de la guerre, les autorités suisses, peu après la fin de la guerre, ont décidé de construire des abris dans les immeubles neufs édifiés dans nos villes et grands villages.

Afin de limiter le plus possible les frais qu'occasionnent de telles constructions, fond, murs et dalle en béton armé, il a été décidé de renforcer les sous-sols afin d'en faire des abris. Dans ton immeuble, la cave à la grosse porte blindée en est un. Ce local protégé est pourvu d'un appareil de ventilation avec filtre permettant le renouvellement de l'air par apport d'air frais venant de l'extérieur. Il y a également une ou plusieurs sorties de secours permettant l'évacuation de l'abri lorsque le passage par la porte n'est plus possible. Ces sorties sont pour-



vues d'un volet blindé également étanche.

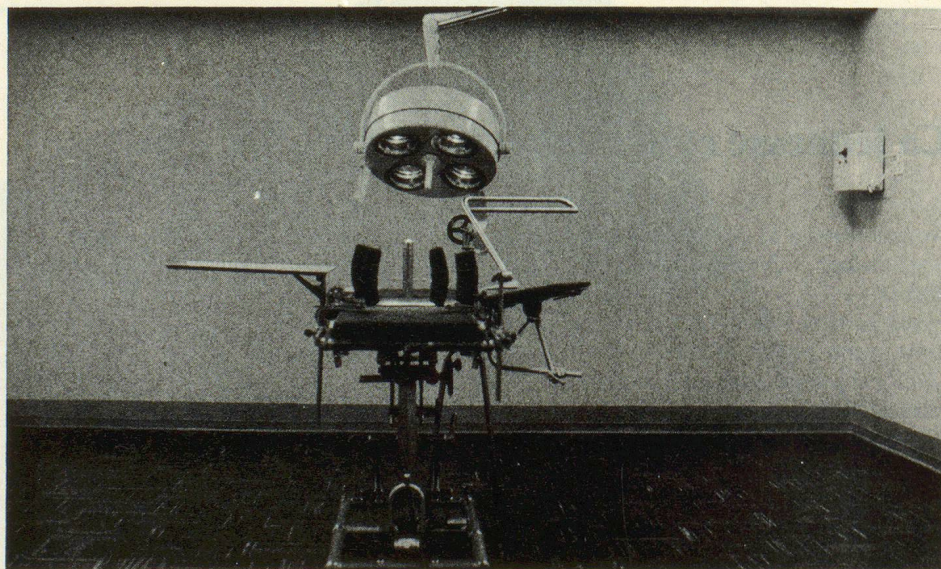
L'organisation de la protection civile étant affaire communale, d'autres constructions protégées doivent être édifiées. Tu as, peut-être, déjà entendu parler d'abris publics, de postes de commandement ou d'attente pour les détachements d'intervention, également de postes sanitaires ou sanitaires de secours. Ces diverses constructions sont en effet très souvent édifiées en sous-sols des bâtiments scolaires. Pour les soins aux malades ou aux blessés, dans le cadre des constructions hospitalières, on aménage des centres opératoires protégés comportant l'équipement complet d'un hôpital.

Ces installations de la protection civile, équipées et prêtes à l'emploi, peuvent être utilisées aussi en cas de catastrophes, naturelles ou accidentelles.

Enfant, s'il te plaît d'en apprendre davantage au sujet des constructions de protection civile, demande à ton maître ou à ta maîtresse d'inscrire au programme des leçons d'observation l'étude et la visite d'abris et d'installations.

Nous sommes prêts et disposés à répondre à tout appel à ce sujet.

Le chef de l'Office PC
du canton de Vaud
Benjamin Hennard



Fertig-Garagen

Grösste Auswahl - 25 000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!
● Sie bestimmen den Preis ●
Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG - 5623 Boswil-AG 057/744 66

uninorm

Klein-Bauten

Grösste Auswahl - 25 000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!
● Sie bestimmen den Preis ●
Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG - 5623 Boswil-AG 057/744 66

uninorm

Fertig-Hallen

Grösste Auswahl - 25 000 ausgef. Bauten!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!
● Sie bestimmen den Preis ●
Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG - 5623 Boswil-AG 057/744 66

uninorm

Industrie-Tore

Verschiedene, bewährte Ausführungen!
Besuchen Sie unsere Bau-Ausstellung!
● Sie bestimmen den Preis ●
Verlangen Sie sofort telefon. Prospekte!
Uninorm AG - 5623 Boswil-AG 057/744 66

uninorm